

Saint-Vinnemer

Tanlay

Commissey



Commune de TANLAY

Les trois villages

Le Grand Tambour

Bulletin d'informations municipales de Tanlay - n°3

Année
2023

Découvrez
la troisième
édition du
Grand Tambour !



Décembre 2023



Directeur de la publication : Éric Delprat

Rédactrice en chef : Chantal Lemoyne

Comité de rédaction : Françoise Griffon,
Isabelle Mignon, Éliane Polidore,
Déborah Troissin, Caroline Yvois

Service communication :

Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay
Tél. : 03 86 75 71 56

Graphisme et mise en page :

Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne

Impression : EG Imprimeur à Maillot



Bulletin d'informations
municipales de Tanlay

Le Grand Tambour

Commune de TANLAY

Les Associations et autres de nos villages

Bibliothèque Municipale

À compter du 1^{er} novembre 2022,
permanences le mercredi de 15h à 17h
et le samedi de 10 h à 12 h

Foyer Rural de Tanlay

Présidente : Jacqueline CLÉMENT - tél. : 06 73 17 28 41

Foyer Rural de Tanlay section Gym

Présidente : Danielle TRUCHOT - tél. : 03 86 75 71 72

Foyer Rural de Tanlay section Football

Président : Pierre TRIDON - tél. : 06 38 69 10 34

Foyer Rural de Tanlay section Tennis

Président : Christophe DONADA - tél. : 03 86 75 76 72

Foyer Rural Tanlay Organisation

Président : Jean-Michel BATTU - tél. : 06 74 94 92 59

Comité des fêtes de Commissey

Présidente : Catherine OUVRARD - tél. : 03 86 75 79 33

Comité des fêtes de Saint-Vinnemer

Président : Santiago BEDINI - tél. : 06 86 27 73 32

Les Parents Décollent (Association des Parents d'Elèves)

Président : Rémi GONZALES - tél. : 06 74 36 01 59

Ici et Là (Association)

Président : Jacky VIEUX - tél. : 09 53 67 45 02

Golf du Château de Tanlay

Directeur : Olivier DRAVET - tél. : 03 86 75 72 92

Amicale Saint-Joseph de Tanlay

Président : Jean-Louis BARTHELLEMY
tél. : 03 86 75 72 34

L'Atelier Patchwork

Contact : Danièle THIS - tél. : 06 28 15 96 47

Société de Chasse de Commissey

Présidente : Camille DELORD - tél. : 06 01 47 22 28

Société de Chasse communale de Saint-Vinnemer

Président : Jean-Baptiste QUINTON - tél. : 06 20 95 50 46

Amicale de chasse de Saint-Vinnemer

Président : Philippe GARNIER - tél. : 06 86 70 40

Société de Chasse de Tanlay

Président : Thierry AMIOT - tél. : 03 86 75 75 48

Club de pétanque de Saint-Vinnemer

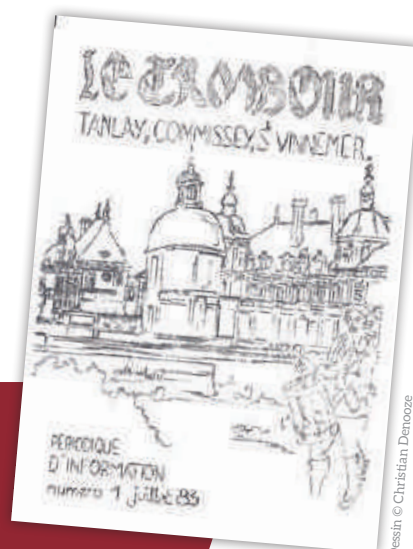
Président : Damien POTTIER - tél. : 06 08 16 16 22

Sommaire

| | |
|---|----|
| Le mot du maire et des maires déléguées | 4 |
| État civil | 5 |
| Conseil municipal | 6 |
| Infos-communes | 8 |
| Les associations de nos villages | 9 |
| Saison 2023 au château de Tanlay | 12 |
| Abbaye de Quincy : une gestion collective | 14 |
| Exposition à la Chapelle Saint-Hubert | 16 |
| D'hier à d'aujourd'hui | 18 |
| Journée des Jardins | 20 |
| La recette de Noël pour se régaler | 21 |
| Noël pour le plaisir de découvrir et s'amuser | 22 |



Photo © Valérie Delprat



Dessin © Christian Demoze

Le mot du Maire et des maires délégués

Il y a 50 ans déjà !

En 1973, les trois communes de Commissey, Tanlay et Saint-Vinnemer décidaient de se regrouper. Ceci avait été rendu possible par la loi du 16 juillet 1971, dite « Loi Marcellin », permettant une fusion-association. Sur demande des trois conseils municipaux, leur territoire et leur dénomination ont été maintenus en qualité de communes associées avec l'institution d'un maire délégué et la création d'une annexe à la mairie permettant l'établissement des actes de l'état civil.

Dans un cadre institutionnel modifié par la création de la communauté de communes, le Tonnerrois en Bourgogne, qui dispose maintenant de plusieurs compétences communales transférées par la loi ou volontairement, malgré des aléas au fil du temps, cette association vit toujours et permet des projets collectifs ayant pour objectifs de faciliter la vie de son millier d'habitants.

Il y a 40 ans déjà !

Au mois de juillet 1983, notre magazine d'informations municipales, « Le Tambour », était créé par la volonté du conseil municipal et d'une équipe de rédaction.

Dans le mot du maire du numéro 1, Michel Delprat indiquait l'objet de cette publication : « **Ce bulletin, ..., vous tiendra au courant de ce que fait votre conseil municipal, mais il se veut plus ambitieux, puisque son équipe de rédaction souhaite que ce soit le reflet et l'écho de tout ce qui se passe, de tout ce qui vit dans notre village. Je souhaite personnellement qu'il réponde à l'attente de toutes et de tous** ».

Au fil des ans, différentes équipes se sont succédées pour rédiger ce journal afin de répondre aux souhaits des initiateurs de l'idée et aux attentes des habitantes et habitants de nos trois villages. Merci à elles.

Depuis l'élection de l'équipe actuelle, deux nouveaux moyens d'information et de communication sont venus compléter notre journal : Panneau Pocket et le site internet <https://www.tanlay.fr>

Utilisez sans réserve ces outils, faites nous parvenir les informations à partager.

Au mois de septembre, nous avons appris avec stupeur le départ de nos deux médecins généralistes au 31 décembre. Nous avons essayé de réagir très vite et sommes en recherche active de nouveaux praticiens en utilisant tous les moyens possibles à notre disposition. Le docteur Thérèse Tabouret-Picoche s'est proposée pour assurer une période d'intérim que nous espérons la plus courte possible, nous la remercions très vivement et lui en sommes extrêmement reconnaissants. Il nous faut saluer l'engagement des autres professionnels de la maison de santé. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées.

Bon anniversaire à notre commune et nous vous souhaitons une fin d'année la plus chaleureuse possible.

Éric Delprat, Caroline Yvois, Dominique Gallet

État civil du 01/11/2022 au 31/10/2023

Naissances

Tanlay

- Hélène BESNIER-MUNIER née le 17/12/2022

Commissey

- Nelson BLONDEAU LAMARE le 03/10/2023

Saint-Vinnemer

- Maé ESCOBAR né le 02/06/2023
- Gabriel AUBERT né le 20/07/2023

Mariages

Tanlay

- Jérôme PETIT et Anne COSQUER le 07/05/2023
- Charles-Henri FOREY et Adèle PICOCHÉ le 02/06/2023
- Marcel DARIA et Véronique BIERNE le 24/06/2023
- Paul WOLKENSTEIN et Marie de SEZE le 02/09/2023
- Laurent MICHEL et Christelle BLIND le 23/10/2023

Saint-Vinnemer

- Corinne PARENT et Léo CHAPOU le 09/06/2023

Décès

Tanlay

- Marguerite MARMEUSE
vve COURTIN le 03/11/2022
(St-Joseph)
- Marie-Paule CHAPPUIT
le 28/11/2022
- Marie VERGNANGEAL
le 15/12/2022 (St-Joseph)
- Désirée GOULEME
le 18/12/2022 (St-Joseph)
- Claude GILLET le 31/12/2022
- Ginette GIROLET née LEFAUX
le 05/01/2023 (St-Joseph)
- Marie DESCAVES
vve DUTARTRE le 15/01/2023
(St-Joseph)
- Françoise BOUCHERON
épouse MUNIER le 10/01/2023
- Edith BRULEY née ROBERT
le 20/01/2023 (St-Joseph)
- Monique GUÉRARD épouse
NOURRY
le 25/01/2023 (St-Joseph)

- Nelly GÉRARD vve RÉTIF
le 19/01/2023
- Ettore ANATER le 28/01/2023
- Christiane FERREIRA
née SERRES le 31/01/2023
(St-Joseph)
- Renée GIRAULT
épouse JEANNET
le 07/02/2023 (St-Joseph)
- Irène BASSET née TIONÉ
le 06/03/2023
- Monique BROSOLETTTE
vve TISSIER le 19/03/2023
- Madeleine PATROIS
le 06/05/2023
- Jacqueline DUDOGNON-
PECQUER née POULALION
le 09/05/2023
- Andrée FOLIARD
née PETITMANGIN
le 12/06/2023 (St-Joseph)

- Marie CHEVALIER
veuve GUILLAUMOT
le 09/06/2023
- Roger LONDERO le 15/06/2023
(St-Joseph)
- Corinne COLLET le 22/06/2023
- André ANJUÉRER
le 24/07/2023 (St-Joseph)
- Daniel PACOT le 09/08/2023
- Pierre SALOMON le 14/08/2023
- Arlette DROUET le 03/09/2023
(St-Joseph)
- Yvette FORGEOT née RABY
le 25/09/2023
- Jacqueline NICOT
le 16/10/2023 (St-Joseph)

Commissey

- Michael DENAIN le 24/02/2023

Saint-Vinnemer

- Robert MARTIN le 18/01/2023

■ Convention financière avec le SDEY :

Extension de réseau électrique au port de Tanlay.

Le Conseil Municipal accepte le projet de travaux d'extension du réseau électrique rue du port proposé par le SDEY et leur financement pour un montant total de 50 693,20 HT avec un reste à charge pour la commune de 30 415,92 € HT.

Rénovation des armoires Eclairage Public

Le Conseil Municipal accepte les travaux de rénovation des armoires d'éclairage public proposés par le SDEY et leur financement d'un montant de 16 976,03 € HT avec un reste à charge pour la commune de 6 790,41 HT.

Travaux d'éclairage public : ajout d'un point rue Mergillon à Saint-Vinnemer.

Le Conseil Municipal accepte les travaux proposés par le SDEY pour l'ajout d'un point lumineux, d'un coût estimatif 5 061,39€ HT, rue Mergillon à Saint-Vinnemer et leur financement avec un reste à charge pour la commune de 3 036,83 € HT.

Extension réseau basse tension, et ajout d'un point d'éclairage public - Chemin des ruelles à Tanlay.

Le Conseil Municipal accepte les travaux proposés par le SDEY et leur financement pour un montant total de 28 387,21 € HT et un reste à charge pour la commune de 18 471,79 € HT.

■ Admissions en non-valeurs : Budget eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en non-valeurs des factures d'eau et d'assainissement de personnes parties sans laisser d'adresse, décès, surendettement... pour un montant total de 1 371,06 €.

■ DM n°1 Budget eau et assainissement

Le montant prévu concernant les travaux d'investissement sur le réseau d'eau s'avérant insuffisant sur le budget eau et assainissement de la commune, le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

- En dépenses d'investissement : Article 203 : - 36 000 €
- En dépenses d'investissement : Article 2156 : + 36 000 €

■ Renouvellement de baux

Le Conseil municipal accepte le renouvellement des baux suivants pour une durée de neuf ans à compter du 1er janvier 2024 : location de terres à Monsieur LACROIX Jérôme, à l'EARL du Val MAUGE, au GAEC des Montots, à l'EARL DUTARTRE et au GAEC D'ANGY

■ Désignation du représentant aux collèges GEMAPI et ANIMATION - SMBVA

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur David MANGIN en tant que représentant aux collèges GEMAPI et ANIMATION - SMBVA.



Photo © Xavier Morize

■ **Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté - SDEY**

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de Tanlay en tant que membre au groupement de commandes.

■ **Aménagement transitoire de crise des forêts des 3 villages.**

Le Conseil Municipal approuve la demande d'arrêté portant révision transitoire de crise des aménagements des forêts de COMMISSÉY, SAINT VINNEMER et TANLAY subissant les effets des sécheresses et déficits hydriques successifs pour la période 2024-2028.

■ **Etat d'assiette et destination des coupes de bois – Saint-Vinnemer**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'état d'assiette de coupe proposé par l'ONF pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage (parcelles 15 et 17).

■ **Devis agence de recrutement médical – P&P CONSEIL**

Faisant suite au départ des deux médecins exerçant au sein de la maison de santé de Tanlay, le Conseil Municipal accepte le devis de l'agence de recrutement médical P&P CONSEIL proposant la prestation de recrutement de médecins pour un montant de 10 500,00 € HT.

■ **Création d'emplois permanents**

À l'agence Postale Communale :

Emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet en raison de 17h30 par semaine à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal accepte l'ouverture de ce poste.

Pour l'entretien de la Mairie :

Emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet en raison de 5h30 par semaine à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal accepte l'ouverture de ce poste.

Pour l'entretien du foyer et des sanitaires du port :

Emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet en raison de 5h00 par semaine à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal accepte l'ouverture de ce poste.

■ **Subvention école de Tanlay**

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 900,00 € à la coopérative scolaire de Tanlay pour le projet d'un séjour au Futuroscope pour les CM de l'école de Tanlay en 2024.

■ **Convention relative à l'adhésion à la prestation Retraite à Façon du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne (CDG 89)**

Le Conseil Municipal décide de confier au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne l'instruction complète de dossiers CNRACL de notre collectivité à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024 moyennant une participation financière déterminée par le conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne selon les actes réalisés.

■ **Frais d'hébergement et de repas relatifs à l'invitation de médecin(s) suite à la recherche de médecins pour la maison médicale de Tanlay**

Le Conseil Municipal accepte de régler les frais d'hébergement et de repas des médecins en visite à Tanlay dans l'objectif d'un éventuel recrutement.

■ **Demande de subvention Ambition pour l'Yonne dans le cadre du Pacte Territoires 2022/2027**

Le Conseil approuve le projet d'aménagement des berges du port et réfection de la voirie du canal de Bourgogne jusqu'à l'écluse de Tanlay ainsi que le coût d'objectif d'un montant 86 350,50 € HT et sollicite l'attribution d'une subvention auprès du département dans le cadre du Pacte Territoires 2022-2027 pour la subvention « Village de l'Yonne » à hauteur de 40 %.

■ **Abandon du droit de passage situé 31 grande rue haute à Tanlay**

Le Conseil accepte l'abandon du droit de passage situé 31 grande rue haute à Tanlay.

Les délibérations sont consultables en Mairie aux jours et horaires d'ouvertures.

Infos-communes



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France Services

France services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre espace France services sur : france-services.gouv.fr

Espace France services de Tanlay

1 rue Haute des Fossés - 89430 Tanlay

Le mardi de 8h30 à 12h00

Contacts : Tél. 03 86 54 87 00 / e-mail : msap@ccltb.fr

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.



L'État et ses partenaires sont à vos côtés

Ru de Baon

Mi septembre, les services du SMBVA ont entrepris les travaux d'aménagement du ru de Baon en amont du château. Le but poursuivi étant d'améliorer la qualité de la zone humide en augmentant le linéaire du ru.



Photo © David Mangin

Yonne Tour Sport à Tanlay

Tanlay fut la première étape de l'opération Yonne Tour Sports dans le Tonnerrois après une mise en sommeil de 2 ans consécutive au COVID. Mercredi 13 juillet, sous le soleil et la bonne humeur, celle-ci a déployé les activités de Sumo, quad, break dance, canoë ou BMX... un retour à Tanlay, huit ans après la précédente manifestation. De nombreux enfants, dont les accueils de loisirs du Tonnerrois, ont participé à cette journée sportive. Félicitons l'organisation de l'évènement où installation et démontage ont été efficaces et rapides.



Photo © Thierry Drosson

Les associations de nos villages

Ici et Là : Cheminer au gré de haltes poétiques et ludiques

Cinq ans déjà qu'a été entreprise cette série de haltes qui sont au menu de « Faire chanter le canal », parcours de découverte sensible le long du canal.

De Tanlay à Tonnerre vous avez vu apparaître au fil du temps les ornithoratoires, le Fonocanal, l'éclusophone et tout récemment l'installation « Entre 2 eaux » : autant d'occasions de découverte curieuse du regard porté par des artistes, designers et architectes invités par l'association Ici et là.

Devenues un but de promenade pour les riverains, ces réalisations font désormais partie du paysage.

La création de cartes postales sonores avec les écoles (dans le cadre du CLEA) ainsi qu'avec des résidents de la maison Saint-Joseph enrichissent le parcours comme autant de messages de familiers proposés sur le fonocanal. L'attention portée aux oiseaux se trouve augmentée par les postes d'écoute que constituent les ornithoratoires installés à St Vinnemer. Enfin vous pouvez désormais pratiquer l'escalier bucolique qui relie le canal et l'Armançon. Il invite à re-découvrir les liens qui les unissent et leurs différences. Cette dernière initiative d'Ici et là a été primée cette année par VNF dans le cadre d'un concours de mise en valeur du canal.



Ainsi chaque année grâce au soutien de la Région, du département, du ministère de la culture et de la commune une nouvelle installation a vu le jour au bénéfice des habitants et des usagers de la vélo-route.



<https://ici-la-canaldebourgogne.fr/faire-chanter-le-canal-projets/>

Foyer Rural de Tanlay : Rappel des animations 2023 et idées d'animation 2024

En 2023, le foyer rural n'a pas pu réaliser toutes les animations définies lors des différentes réunions en raison d'insuffisance de bénévoles ou de participants. La marche gourmande a été annulée, les projets d'une sortie cabaret et de l'organisation d'un vide grenier ont été abandonnés.

Par contre, la randonnée, la chasse à l'œuf et la traditionnelle fête de Tanlay ont pu avoir lieu dans la joie et la bonne humeur.

N'oublions pas non plus, la soirée choucroute du 28 Janvier 2023 qui a remporté un franc succès (57 inscriptions).

Concernant la fête de Tanlay, il convient de remercier les élus et Pierre Tridon, président du foot de Tanlay qui ont apporté une aide précieuse ; ce qui a permis de soulager les bénévoles présents et d'organiser la fête dans de bonnes conditions.

Le foyer rural de Tanlay, comme d'autres associations, connaît de grandes difficultés en raison d'un nombre de bénévoles en baisse et vieillissant.

Le 6 octobre 2023, une réunion a eu lieu, à l'initiative de Pierre Tridon. Une grande publicité a été réalisée afin de sensibiliser un maximum de personnes aux difficultés des associations.

Une trentaine de personnes étaient présentes, chacune a pu donner des pistes de réflexion pour attirer de nouveaux bénévoles, mais il est regrettable que les nouveaux habitants de Tanlay n'aient pas répondu au courrier remis dans chaque boîte à lettres.

Nous espérons que la prochaine animation qui est la décoration de Noël attire davantage de bénévoles. La décoration est très appréciée mais pour ce faire, il faut des bras.

C'est à l'assemblée générale qui aura lieu fin janvier, que nous réfléchirons aux animations 2024 en espérant que la situation s'améliore.

En attendant joyeux Noël à tous !

**Jacqueline Clément,
présidente du Foyer Rural de Tanlay**

Comité des fêtes de Commissey

Lors de l'Assemblée Générale du comité des fêtes, au cours de laquelle le bureau a été réélu, et après avoir fait le point sur l'année 2023, les membres présents ont décidé de planifier des manifestations diverses et variées pour 2024.

- En premier point, l'organisation du vide-grenier étant trop lourde à porter, ne sera pas renouvelée.
- Les jeux de société les jeudis après-midi à partir de 15 h rassemblent une douzaine de personnes dans l'ancienne salle de classe et rencontrent un franc succès. Ils seront bien sûr poursuivis.
- Les concours de belote, fortement appréciés, seront à nouveau programmés, l'un, le dimanche 7 avril, et le second, un dimanche d'octobre dont la date sera à préciser.
- Le dimanche 10 mars, un repas partagé suivi d'un karaoké devrait réunir les épicuriens comme les chanteurs amateurs. Le traditionnel repas « des voisins » aura lieu le dimanche 26 mai, et celui du 14 juillet après le défilé. Le 13 juillet, la retraite aux flambeaux sera suivie du feu d'artifice.
- Enfin, en septembre, nous nous rassemblerons autour d'une dictée géante. Mais attention, trop sérieux, s'abstenir !!!

Et bien sûr, toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir pour aider à l'organisation de ces manifestations où l'on vous espère nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année !

**L'équipe du comité des fêtes
de Commissey**

Foyer Rural Tanlay Organisation

L'édition 2023 du trail de Tanlay est une réussite pour notre association.

Les coureurs ont répondu présents. Nous avons un plateau de qualité... mais ils nous ont donné chaud avant même le départ.

Le 31 août nous avons 101 inscrits, 190 le 5 septembre et 367 le 10 septembre !

Sur 8 et 44 km, nouvelles distances en 2023, le bilan est positif tant au niveau de la participation qu'au niveau des horaires.

La randonnée du trail a réuni près de 60 marcheurs.

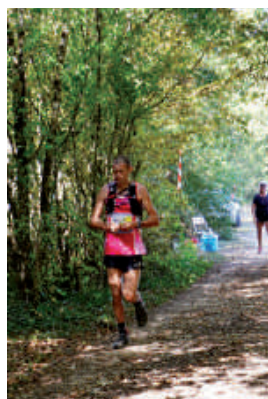
Les partenaires comme les bénévoles ont également répondu présents.

Le trail de Tanlay a mobilisé 85 bénévoles cette année, venus de tout le Tanlaysien et jusqu'au Tonnerrois, sportifs ou non, retraités ou non.

Chacun se rend disponible pour la bonne organisation de ces deux jours extraordinaires dans une très belle ambiance chaleureuse et conviviale laquelle donne envie de revenir l'année suivante.

Sans vous, rien n'est possible. Un grand merci à tous pour votre disponibilité, vos sourires et autres anecdotes que nous savourons toujours avec bonheur, alors surtout, ne changez rien !

Isabelle, Jean Michel



Photos © FRTO

Saison 2023 au château



Ouvert le week-end de Pâques jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint, le château a accueilli plus de 15 000 visiteurs pour cette saison 2023.

Dès l'ouverture, les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs proposant tout un parcours d'énigmes dans le parc pour retrouver la trace du Lapin de Pâques.



La programmation de l'été a été orientée vers les familles avec la mise en place d'une "Journée spéciale Famille" les vendredis de juillet et août.

Deux visites supplémentaires, à 10h15 et 16h, ont permis aux familles de découvrir la vie à la Renaissance de façon ludique : initiation aux pas de danse (la pavane), présentation de la cuisine de la Renaissance et de l'utilité du cheval à l'époque. Ces Journées Famille ont rencontré un franc succès, une grande partie des séances ayant affiché complet.

Le château a renouvelé sa participation à différents événements :

- Pour les "Rendez-vous aux Jardins" des 3 et 4 juin, le parterre privé a de nouveau été ouvert au public.
- Pour suivre le thème de l'année "La musique des Jardins", l'école de Trompes de Chasse Saint Hubert de Chablis est venue sonner son répertoire de fanfares de chasse mais aussi de chants traditionnels.

Une centaine de personnes ont pu profiter de ces deux belles journées.



La Compagnie AMAB est revenue cette année au mois d'août pour sa semaine de résidence et deux représentations de théâtre.

Marivaux a été à l'honneur cette année avec sa fameuse pièce : "Le jeu de l'amour et du hasard". Cette dernière a bénéficié d'une belle mise en scène dans la cour d'honneur du château. Plus de 300 personnes sont venues assister avec bonheur aux représentations des 19 et 20 août.



de Tanlay

Les 16 et 17 septembre se sont tenues les Journées Européennes du Patrimoine.

Plus de 600 personnes ont pu découvrir le château avec un parcours de visite spécialement créé pour l'occasion passant par les cuisines et la chapelle. Les guides ont accueilli les visiteurs en habit d'époque fabriqués par la Malle aux costumes de Sauvigny-le-Bois. Deux artisans d'art étaient présents pour faire découvrir leur métier et leurs œuvres. Les visiteurs ont donc pu admirer de la marqueterie de bois (<https://www.damasik.fr/>) et des bijoux en laiton martelés (www.bijoux-au-naturel.fr).

Le week-end s'est terminé par un concert de violoncelles avec Christophe Coin, Atsushi Sakaï et Petr Skalka.

Cet événement était organisé par l'Académie de Musique Ancienne de Tonnerre ainsi que le mécénat de Nicolas Floquet et le soutien de la ville de Tonnerre. Les oreilles de nos visiteurs ont eu le plaisir d'écouter le duo de Friedrich August Kummer et le trio d'Antoine Joseph Reicha.



Différents scolaires (primaires, collèges et lycée) ont été accueillis au château en cette année 2023 avec un programme personnalisé de visites pour une plongée dans la vie quotidienne à la Renaissance.

Nous avons eu la chance d'accueillir le lycée Saint-Joseph d'Auxerre pour sa journée d'intégration. Après une matinée de randonnées découvertes et une célébration dans l'église, les 200 élèves et leurs professeurs se sont retrouvés pour un pique-nique à l'ombre des communs. Plusieurs ateliers extérieurs sur le thème des jardins à la Renaissance leur ont été proposés ainsi qu'une visite guidée du château.

Les sportifs se sont aussi retrouvés au château pour le traditionnel Trail de Tanlay le 10 septembre et la coupe du golf du château le 14 octobre. Des événements qui se sont tenus sous le soleil et la bonne humeur.



Le 28 octobre, s'est tenue la Nuit des Châteaux

Partout en France et en Europe, des centaines de châteaux ouvrent leur porte au clair de lune. Pour cette occasion, le château de Tanlay a organisé deux visites à 18h et 19h. Les visiteurs ont découvert le château éclairé aux chandelles pour une mise en lumière féérique.



Deux jours plus tard commençaient les visites mystérieuses d'Halloween où les grands mystères de l'histoire de France étaient contés.

Deux jours où petits et grands ont découvert le château dans une ambiance spécialement pensée autour de ces mystères.

À noter également, la tenue de deux mariages, celui d'Adèle Picoche et celui de Marie de Sèze. Deux très beaux événements et deux très belles mariées à qui on souhaite beaucoup de bonheur.

L'équipe du Château

Abbaye de Quincy : une gestion collective !



Février : prêt gracieux

Certains ont peut-être remarqué qu'une statue a été érigée à l'intérieur de l'abbaye de Quincy, l'emplacement du chœur du transept de l'ancienne abbatale.

Quelle est cette statue ? Cette statue en ciment d'un 1m75 a été réalisée par l'artiste monsieur Masson en 1934 pour le compte des moines bénédictins de la Pierre Qui Vire, abbaye du Morvan. Elle se trouvait au mur extérieur de l'ancienne porterie de l'abbaye, qui après transformation de ses locaux n'en avait plus l'utilité.

Père Boniface en a négocié son transfert à l'abbaye de Notre Dame de Quincy.

C'est ainsi que Quincy a retrouvé à la fois une statue de Notre Dame des Douleurs et un moine qui redonnent une certaine spiritualité à ce lieu.

Jacques Picoche



Mars : prise d'eau

Malgré le droit fondé en titre du moulin, droit attaché aux ouvrages du moulin pour son usage de l'eau, la loi sur l'eau de 2006 nous avait conduit à faire faire une étude de faisabilité de sa consistance légale, dossier déposé à la région. La consistance légale s'élève à 20 kW.

Aussi les deux ouvrages d'art qui conduisent l'eau, feront partie d'une étude de la stabilité des murs de soutènement et des sols pour le débit autorisé à la fonction du génie civil.



Pour l'histoire :

Le moulin rentre dans la propriété des moines cisterciens après la fondation de l'abbaye de 1133.

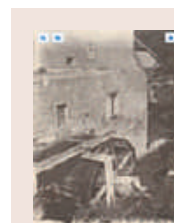
L'annuaire de l'Yonne volume 28 3-1 nous transcrit :

« Mile V de Noyers, seigneur féodal, confirma à l'abbaye de Quincy la possession d'une pièce de pré située au climat de la Gravière, de deux journaux de terre près du vieux moulin et d'une ouche sous le Moulin-Dumez, charte datée de 1153, qui établit les droits de la maison de Noyers sur Commissey et Tanlay.

Les Mémoires pour l'abbé de Quincy (état des lieux 1695) archives du diocèse de Langres (Vieux Moulin) nous décrivent l'état du pont du moulin : "nous sommes transportée au bout de « levée » de l'estang du costé du levant et proche le moulins dependant de la dite abbaye ou estant nous avons recognu quil est absolument necessaire de reparer lacque D.duc par ou se coullont les aux provenant de la dite estang et au surplus de œ quil en faut pour faire

tourner le moulin veu le danger quil y a de **** son estea sapée par la rapidité de l'eau qui lecoulle par ledit acqueduc 53L. »

Archives du département : "... Louis Seguin dernier abbé commendataire de Quincy, qui habitait le moulin, adresse le 28 février 1790 la déclaration des biens de Quincy à l'administration du département. Le 4 mai 1791 le district de Tonnerre mettait en vente bâtiments, cours, église, jardin, cloîtres, viviers, prés, bois, terres, moulins, huileries acquit par Guillaume Francois martin Desprez qui à son tour aliéna les biens dans sa totalité, le 23 novembre 1822 à M. Louis Thevenin marquis de Tanlay. "



En 1926, l'abbaye de Quincy et ses vestiges sont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques.

Le moulin de Quincy arrête de produire de la farine avec la famille Piot.

La force motrice de l'eau produira des

lors de l'électricité via une turbine pour les locations suivantes et ce jusque l'installation de l'EDF.

DdB. - Couffon

Depuis 2015 l'abbaye de Quincy est membre de la Fédération des Moulins de France www.fdmf.fr et d'Hydrauxois <http://www.hydrauxois.org> et fait partie des circuits des sites hydrauliques. **En juin 2023, après 10 ans de contentieux pour défendre l'aménagement des ouvrages hydrauliques, plutôt que leur destruction, la justice condamne et annule le programme de casse des ouvrages hydrauliques.** Pour en savoir plus :

<http://www.hydrauxois.org/2023/06/la-justice-condamne-et-annule-le.html>

Avril : un Label

Le 5 avril dernier le domaine de l'abbaye de Quincy a reçu le label « Territoires de faune sauvage » ; une belle récompense pour ce site et pour les porteurs du projet.



Le domaine de Quincy est le premier territoire à obtenir le label en Bourgogne-Franche-Comté.

Il aura fallu un an pour constituer l'intégralité du dossier : inventaires faunistique et floristique, travail sur des axes de progression et des objectifs en faveur de la biodiversité. Le territoire de 182 Ha a été visité et évalué par le coordinateur du label (Alexandre Chavey) ainsi que par le responsable adjoint de l'Office Français de la biodiversité de BFC (André Paris).

À travers cette visite les porteurs du projet ont pu démontrer qu'un territoire qui regroupe plusieurs activités socio-économiques souvent décriées comme l'agriculture, la Chasse et la Sylviculture lorsque celles-ci sont gérées par des acteurs soucieux de l'environnement, activités humaines et biodiversité ne sont pas antinomiques. La surveillance de ce domaine pour apporter une quiétude à la faune dans les moments opportuns et la préservation des écosystèmes n'ont fait que renforcer la biodiversité de ce territoire. La présence de la cigogne noire au printemps et en été en est la plus belle preuve.

Le domaine de Quincy rejoint un groupement de plus de 500 territoires en Europe. En France le label est développé par la fondation François Sommer, la Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office français de la biodiversité qui apportent expertises et leurs connaissances des territoires.

Nicolas Wit

Côté travaux :

Quelques années auront été nécessaires pour permettre la restauration du pont qui menait à l'ancien cellier des moines, la première étape fut de démonter et protéger les pierres des piliers, puis de



couper les deux arbres pris dans le bief muré.

En attendant la décomposition des souches, la 2^{ème} étape fut de récupérer une grande partie des pierres du pont tombées dans le ru de Quincy. Une fois les pierres triées, la bonne surprise a été de retrouver les pierres d'un parapet. Ce qui n'avait pas été retenu dans le croquis présenté à la DRAC, faute d'archives et/ou d'éléments architecturaux sur l'ouvrage. Ainsi cette année, les voutes ont été entièrement démontées et refaites dans leur caractère le plus ancien celui du XII^{ème} siècle.



Côté visites : Extrait de la conférence des Journées Européennes du Patrimoine 2023, sur le patrimoine vivant.

« La présence visible d'une communauté monastique change complètement la manière dont les gens visitent l'édifice. Le cadre dans lequel elle évolue doit être vivant puisqu'on vit aujourd'hui et non dans une optique "retro ou museale". »

Ref. : L'espace cistercien, sous la direction de Léon Pressouyre. Comité des Travaux historiques et scientifiques. Paris, 1994

Les 4 derniers moines cisterciens ont quitté définitivement l'abbaye Notre Dame de Quincy en mai 1790. Je suis arrivé en mars 2022. Après 200 ans, il y a de nouveau une présence monastique à Quincy. Si les visiteurs qui viennent à l'abbaye sont souvent surpris de trouver un moine sur place, ils sont contents que l'endroit ait repris vie.

Comme dit St-Benoît dans sa Règle : « Quel est l'homme qui aime la vie, Qui désire la prolonger pour jouir du bonheur ? Préserve ta langue du mal, Et tes lèvres des paroles trompeuses ; Éloigne-toi du mal, et fais le bien; Recherche et poursuis la paix. Voyez avec quelle tendresse le Seigneur nous indique la route de la Vie. »

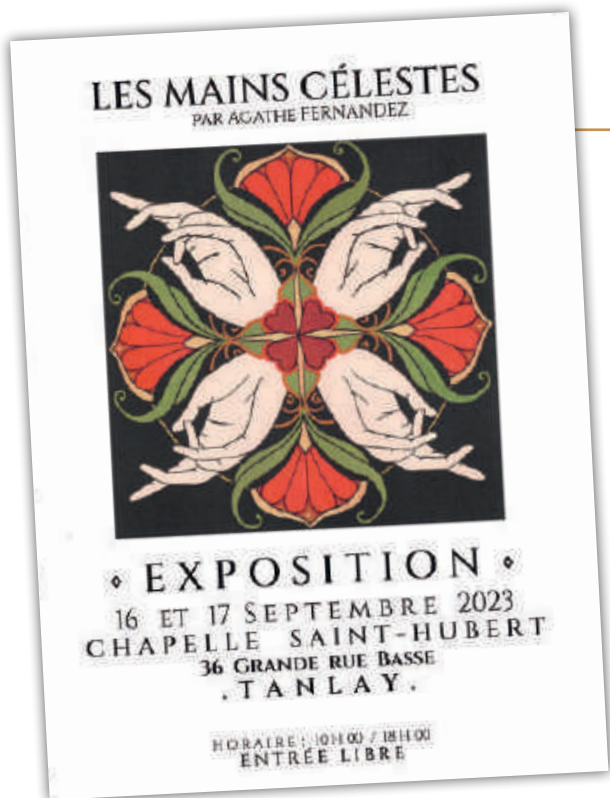
Si vous venez ou si vous êtes déjà venus vous remarquerez la paix et la tranquillité qui existent à Quincy. Ainsi, l'environnement n'a pas tellement changé depuis l'arrivée des premiers moines au XII^{ème} siècle.

Dans l'antienne du Magnificat pour la fête de la Dédicace d'une Église, dans le Bréviaire Cistercien on chante : « Que la Paix Éternelle du Père apporte à cette demeure une paix sans fin, que le Verbe du Père soit paix pour cette maison, que l'Esprit consolateur lui accorde sa Paix. »

Dom Boniface Hill, moine en résidence

Exposition à la Chapelle Saint-Hubert

**La chapelle Saint-Hubert et les Tanlaysiens ont accueilli
« Les Mains Célestes », exposition d'œuvres d'Agathe Fernandez**



« Ce Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023, la chapelle Saint-Hubert a ouvert ses portes et m'a accueilli dans son antre, à l'occasion des journées du patrimoine.

C'est lors de ma visite, un peu plus tôt dans l'été, de l'exposition, "L'arbre qui cache la forêt" de Philippe Jozelon, à Saint-Vinnemer, que j'ai entendu parler pour la première fois de ce lieu. La petite chapelle Saint-Hubert de Tanlay.

Quelques semaines plus tard, je la rencontre, dans la matière cette fois, accompagnée de Chantal Lemoyne et Isabelle Mignon, qui me parlent d'elle, de son histoire. Je me suis sentie honorée de dévoiler au monde mon univers, ici, et pour la première fois et dans ma région natale.

Je souhaitais que le lieu reste dans son état, dans sa beauté afin que les visiteurs puissent la contempler dans son aspect originel.

Le but était de créer une communion entre la chapelle et mes travaux.

Alors, je me suis installée de part et d'autre de l'entrée, des tissus tendus ocres et bruns ornés d'une quarantaine d'œuvres aux teintes chaleureuses et d'or, consciencieusement sélectionnées, "Nouvelle vision" et moi-même, comme gardiens des lieux, le temps de ces deux journées.



Les découvertes, les échanges bienveillants, les contemplations ont rythmé ce dernier week-end d'été.

De belles discussions, des moments de partage se sont créés aux milieux des peintures mystiques.

Des retrouvailles, des rencontres ont pris vie ici, à la chapelle de l'ancien cimetière de Tanlay, sous la lumière du vitrail de Saint-Hubert.

La magie a opéré !

C'est alors le cœur grand de gratitude et d'émotions que j'ai refermé la porte de la Chapelle pour la dernière fois, le Dimanche soir, accompagnée de mes proches.

Sur ces mots, je tiens à remercier les âmes de passage, celles et ceux qui m'ont permis de vivre ce moment hors du temps, qui ont rendu cela possible, puis la mairie de Tanlay pour leur confiance et leur soutien.

Avec le cœur, »

Agathe Fernandez



D'hier à d'aujourd'hui

Peu de changements dans nos trois villages sinon la signalisation routière omniprésente, les voitures qui remplacent les habitants d'antan toujours prêts à poser devant le photographe. Les cartes postales anciennes sont tirées de collections privées de villageois qui nous les ont gentiment mis à disposition (famille Zobelle, Isabelle Mignon, Chantal Lemoyne). Si vous aussi possédez aussi des cartes anciennes, pourquoi pas une nouvelle série de photos avant et après dans le grand Tambour 2024 ?



Tanlay



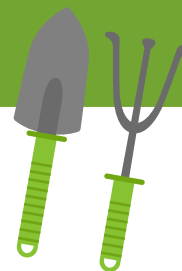
Commissey



Saint-Vinnemer



Journée des jardins



Rendez-vous au jardin 3^{ème} édition

Mise en valeur des jardins de nos villages

Le premier week-end de juin est un rendez-vous que nul passionné de jardin ne saurait manquer : Rendez-vous aux Jardins, un événement sous l'égide du Ministère de la Culture.

Pour la 3^{ème} année consécutive, les territoires du chablisien et du tonnerrois ont uni leurs forces afin de proposer un parcours inédit et unique autour des jardins que j'ai le plaisir d'animer en qualité d'élu de Tanlay et membre de la commission tourisme de la CCLTB, en collaboration avec une petite équipe d'élus et notre dynamique équipe de l'Office du Tourisme.

Pour cette troisième édition, plus de 60 jardins et animations ont rythmé ces 3 jours de partage, d'échanges et de découvertes.

Nos trois villages ont largement été représentés pendant cet événement, avec :

- la visite des jardins du Château de Tanlay,
- la découverte du parc et des plantations de l'Abbaye de Quincy,
- la mise en valeur, avant travaux, du futur espace public La Manchisterie à Saint-Vinnemer, qui deviendra un jardin conservatoire ouvert à toutes et tous...
- et n'oublions pas les très nombreux jardins privés qui ont ouvert leurs portes, le temps d'une visite avec leurs propriétaires.

Cette manifestation gratuite est une occasion unique de découvrir et faire découvrir notre territoire. Ainsi, les équipes de l'Haliotis ont rejoint ce parcours en proposant une découverte via des fiches pédagogiques, de la flore présente sur les berges du canal de Bourgogne, en collaboration avec Marion, notre jeune apicultrice installée à Tanlay.

L'événement TROC PLANTES de nos trois villages, porté par Deborah TROISSIN, membre de la commission fleurissement de notre commune, a, cette année, pris place dans la cour de la salle des Fêtes de Saint-Vinnemer. Cette initiative a fait naître d'autres trocs plantes dans les villages voisins de la CCLTB. Ce moment de convivialité, né il y a deux années, est un formidable moyen de partager gratuitement la passion du jardinage, des plantes et des fleurs.

Cette édition est un véritable succès et nous sommes fiers, avec les équipes de l'OT d'annoncer que plus de 5 000 personnes ont découvert les jardins de nos territoires.

L'édition 2024 (du 31 mai au 2 juin) se prépare et vous avez la possibilité d'inscrire, vous aussi, votre jardin.

Isabelle Mignon et moi-même sommes à votre écoute. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de notre mairie.

David MANGIN

Conseiller Municipal Tanlay
Membre de la commission tourisme de la CCLTB
Pilote sur nos territoires des parcours :
« Rendez-vous aux Jardins » - « Les Nuits en Forêt » -
« Les Journées du Patrimoine »



La recette de Noël pour se régaler

Origine du Stollen

Grand classique des gâteaux alsaciens consommés pendant l'Avent, le Stollen est un gâteau d'origine allemande très ancienne qui remonterait au 14^{ème} siècle.



Stollen, Christstollen ou encore Weihnachtsstollen, trois noms pour un seul et même gâteau en Allemagne. Si la recette originale ne comportait que de la farine, de l'eau, de la levure et de l'huile, elle s'est enrichie au fil du temps avec nouveaux ingrédients, le stollen tel qu'on le connaît aujourd'hui est composé de fruits secs macérés dans le rhum, d'écorces d'agrumes confites et de pâte d'amande.

À mi-chemin entre le cake et la brioche, le stollen est parfait pour accompagner votre thé ou café du petit déjeuner. Savoureux, il est délicieusement parfumé de cannelle ou de cardamome et le nombre de ses variantes est à peu près aussi grand que celui des familles allemandes et alsaciennes.



Stollen fruits secs et amandes

Repos : 1 heure - Cuisson : 30 à 35 minutes

Préparation

La veille ou quelques heures en amont :

1. Faire tremper les fruits secs dans le rhum additionné d'eau.

Le jour même :

2. Sortir le beurre du frigo et le couper en morceaux. Laisser ramollir. Faire tiédir le lait. Délayer la levure dedans. Verser ce mélange dans un saladier contenant 60 g de farine en remuant. Laisser reposer 20 minutes dans un endroit tiède.

3. Dans un autre saladier, mélanger 220 g de farine, le sucre, les épices, le jaune d'œuf et le beurre. Pétrir. Ajouter le mélange à la levure. Bien pétrir pour former une boule. Prélever la moitié de la boule et lui ajouter la farine restante (25 g ou plus si besoin). Couper cette boule en deux et étaler en formant deux rectangles qui envelopperont la farce.

4. Préparer la farce : mélanger la pâte restante avec les raisins, les fruits confits (préalablement égouttés du mélange eau et rhum à conserver) et les amandes.

Séparer cette boule en deux et déposer un boudin sur chaque rectangle de pâte en l'aplatissant légèrement.

5. Malaxer la pâte d'amandes (avec un peu du rhum restant pour l'assouplir si nécessaire) en lui donnant la forme de deux boudins plus minces qui prendront place au centre des précédents.

6. Pour finir : bien envelopper la pâte aux fruits secs et le boudin de pâte d'amande avec la pâte étalée en rectangle en veillant à ce que le petit pain soit bien clos. Retourner et déposer sur une feuille de papier cuisson. Laisser reposer une heure. Enfourner à 200°C (thermostat 6/7) pendant 30 à 35 minutes.

Ingrédients pour 10 personnes

- 5 cl de rhum
- 150 g de raisins secs Thompson
- 50 g de fruits confits
- 12 cl de lait
- 125 g de beurre
- 40 g de levure de boulanger fraîche
- 305 g de farine T65 (60 + 220 g + 25 g)
- 75 g d'amandes mondées, torréfiées et légèrement concassées
- 40 g de sucre roux
- 1 cuillère à café de cannelle en poudre
- 1/2 cuillère à café de mélange de cinq-épices
- 1/2 cuillère à café de gingembre
- 1 jaune d'œuf
- 160 g de pâte d'amandes plus ou moins

Dominique Guibourg

Il était une fois au Pôle Nord au cœur d'un pays de neige et de glace, une maisonnette à nulle autre pareille . C'était l'atelier en bois du Père Noël, l'endroit où il fabriquait les jouets qu'il distribuerait la nuit de Noël. Mais ces jouets n'étaient pas tout à fait comme les autres : une fois cousus, assemblés, séchés, ils prenaient vie et s'animaient avant d'aller sagement prendre place dans le traîneau. Dehors, près de l'atelier se trouvait un petit sapin lui aussi était unique. Il éprouvait des joies, des peines comme une vraie personne. Chaque année, il frémissait en découvrant les nouveaux jouets faire leur premier pas dans la neige. Quelle émotion de les voir se donner la main et faire la ronde autour de lui !

Ah ! Que le petit sapin aimait ces moments là ! Les jouets ne s'éloignaient jamais beaucoup du petit sapin et avant de rentrer le soir ils allaient le saluer et caresser affectueusement ses branches odorantes. Et chaque année le petit sapin se disait « Quel dommage que ce temps -là ne puisse pas durer toujours ! J'aime tant avoir les jouets auprès de moi ! »

Car tous les ans c'était la même chose, les jouets avaient beau le décorer de boules et de guirlandes, le petit sapin se retrouvait tout seul jusqu'au printemps. Alors seulement le Père Noël recommençait à fabriquer de nouveaux jouets.

« Au revoir petit sapin ! s'écrièrent les jouets en s'installant sur le traîneau, les enfants du monde entier nous attendent, quelle nuit magique, nous ne t'oublierons jamais ».

Et le Père Noël donna le signal du départ à ses rennes. Le petit sapin versa une larme et ses aiguilles frissonnèrent : « Pourquoi suis-je toujours tout seul le soir de Noël ? Alors que les autres sapins réveillent au milieu des jouets ? ». Le Père Noël avait entendu la plainte de son ami le petit sapin, ému il décida de lui offrir un merveilleux cadeau. Les jouets des années passées, avertis mystérieusement par les étoiles sortirent en silence des coffres, placards des chambres d'enfants. De tous les continents, les jouets usagés se mirent en route durant la nuit vers l'atelier du Père Noël, ils vinrent en luge, en voiture, en train et même en ballon !

Le matin de Noël, alors que le soleil se levait à peine tous les jouets qui avaient accepté l'invitation du Père Noël étaient là au Pôle Nord. Quelques heures plus tard en ce matin de Noël, le petit sapin vit -oh surprise !- accourir vers lui tous les jouets qu'il avait connus autrefois ! Ils bondissaient et apportaient avec eux des boules multicolores, des bonbons et une superbe étoile étincelante ! Jamais on ne vit un arbre plus heureux ! Le petit sapin tout orné et coiffé de l'étoile d'or se sentait enfin un véritable sapin de Noël, ses amis les jouets virevoltaient autour de lui en chantant, ravis d'être de retour et se trouver tous ensemble.

Depuis chaque année, il se trouve toujours des jouets pour venir réveillonner avec le petit sapin, là-bas au cœur du pays des neiges. Alors si ton nounours ou ta poupée préférée disparaît mystérieusement une nuit de Noël, tu sauras bien deviner où il est allé !

Texte de Sabine Minssieux

Jeu de Noël

Rébus



- Solution**
1. Citron
 2. Cartable
 3. Clairon
 4. Vernis
 5. Portefeuille
 6. Chalet
 7. Pinceau
 8. Page
 9. Chapreau
 10. Fauteuil

**Joyeuses
& Fêtes
Heureuse
Année 2024**

de la part de
la municipalité
des 3 villages,
des équipes
administratives
et techniques

